



La Wallonie doit reprendre confiance

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

2 mars 2016

Pour le numéro 129 (Février 2016, p. 51-53) de Wallonie, la revue du Conseil économique et social de Wallonie, Nathalie Blanchart m'a demandé de réagir à la synthèse de « 65 ans d'histoire économique » qui y est publiée et de répondre, en toute franchise et avec une approche prospective, aux questions sur les leçons à tirer du passé et les perspectives de développement. On trouvera ici la version complète de l'entretien du 3 février 2016 à laquelle la revue renvoie.

Wallonie : Sur base de votre expérience et de votre parcours académique, quel regard portez-vous sur l'histoire économique de la Wallonie, et plus spécifiquement cette synthèse de 65 années ?

La synthèse de l'évolution de l'économie wallonne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale qui est présentée ici montre bien que non seulement la Wallonie souffre ou bénéficie des conjonctures internationales – je rappelle souvent qu'elle est ouverte à tout vent –, mais aussi qu'elle est marquée par le cadre politique et industriel de la Belgique dans laquelle elle se forge – ou non – une place. La Wallonie est un système complexe, mais aussi un sous-système de systèmes plus vastes qu'elle. Certes, la Wallonie peut être le jouet de forces extérieures, mondiales, européennes ou interrégionales, mais elle dépend aussi profondément de la volonté de ses relations et des capacités endogènes des Wallonnes et des Wallons : son entrepreneuriat, ses chercheurs et enseignants, ses travailleurs, ses organisations syndicales et patronales, ses élites politiques, ses citoyens – consommateurs, épargnants, bénéficiaires des politiques publiques, etc.

Le texte du CESW insiste à juste titre sur la question de la rentabilité des entreprises qui est vraiment centrale dans la compréhension de l'affaissement wallon et de la difficulté du redéploiement. Le rapport au Gouvernement du Conseil économique wallon de 1947 sur l'Économie wallonne consacrait toute une analyse à la question de la rentabilité de l'industrie dans les trois régions du pays en ventilant les secteurs : plus des deux tiers des capitaux investis dans les industries à faible rentabilité l'étaient en Wallonie tandis qu'il n'y était investi que moins du tiers des capitaux des industries à forte rentabilité. La question de la diversification de la production industrielle est également essentielle. Un économiste comme le Montois Max Drechsel y insistait déjà dans l'Entre-deux-Guerres. Avec quelques autres professeurs comme Laurent Deschesne ou Maurice Firket à Liège, ils ont su anticiper l'évolution de la Région et donner des pistes de réponses pertinentes qui, malheureusement n'ont pas été suffisamment entendues avant les années 1960.

Il est également utile de rappeler que les Golden Sixties ont constitué un mythe pour une Wallonie qui voyait au même moment ses charbonnages, ses verreries et déjà son industrie lourde s'effondrer. Les lois d'expansion économiques auraient pu rééquilibrer les désinvestissements des grands groupes que Jean-Rémi Sortia a bien mis en évidence pour le CESRW en 1986, au travers de l'analyse du portefeuille de la Société générale : de 1937 à 1980, la part des activités wallonnes y chute de 40 à 29% tandis que la part des investissements de la Générale en Flandre y progresse de 12,5 points pour atteindre les 60%. La carte de la répartition des zones aidées par ces lois d'expansion montre que, en

fait, elles ont surtout eu pour vocation de maintenir un avantage comparatif constant à la Flandre par rapport à la Wallonie qui, à partir du milieu des années 1960, aurait mérité un coup de pouce plus sérieux des gouvernements nationaux. A ceux qui, aujourd'hui, s'interrogent sur l'intérêt ou la nécessité de la fédéralisation, il faut rappeler que c'était, pour la Wallonie – qui avait peu de goût pour les querelles linguistiques entre francophones bruxellois et Flamands – une question de survie économique et sociale. La mémoire fait d'ailleurs souvent défaut à tous ceux qui pensent que la Wallonie n'a commencé à construire des politiques volontaristes de redéploiement économique qu'à la fin des années 1990. Pour avoir étudié de près les efforts menés par les ministres en charge de l'économie wallonne, je suis souvent resté impressionné par le volontarisme de ceux qui, comme Fernand Delmotte, Jean Defraigne, Alfred Califice, Jean Gol, Guy Mathot, Jean-Maurice Dehousse, Melchior Wathelet, Guy Spitaels ou Robert Collignon, notamment, se sont investis sans compter dans la reconversion. On fait aujourd'hui comme si ces personnalités de premier plan et leurs équipes ne s'étaient pas considérablement mobilisées avec des moyens réels. Ce sont pourtant eux qui ont permis la fin du déclin et la stabilisation de l'économie wallonne. Comme si la Région wallonne n'avait commencé à travailler à son redéploiement qu'au XXIème siècle...

Wallonie : En s'appuyant sur les « leçons du passé », est-il possible de dresser le futur de la Wallonie ?

Le problème des leçons du passé, c'est que, en Wallonie, elles n'ont pas été sérieusement tirées. Le seul programme de recherche scientifique d'envergure qui ait été lancé sur la question de l'évolution de l'économie wallonne l'a été par l'Institut Destrée en 2003 avec le soutien régional d'Anne-Marie Straus et d'Olivier Gutt, lorsqu'ils encadraient le ministre en charge de l'Economie régionale et de la Recherche. Ce programme, interuniversitaire et à vocation internationale, rassemblait dix-huit historiens autour de la question de l'innovation, du savoir-faire et de la performance sur la période qui va de la Révolution industrielle à nos jours. La Recherche, financée par le Ministre Kubla et prévue pour 6 ans, a malheureusement été arrêtée après un an pour des raisons essentiellement politiques. Dans son rapport Zénobe 2, le Professeur Edouard Delruelle rappelait que les Wallons continuaient à se demander ce qui leur était arrivé en un siècle. Tenter de le comprendre, ce n'est pas regarder en arrière, mais aider à se projeter en avant sur une meilleure trajectoire. Cela contribuerait certainement à comprendre que les Wallons ne sont pas seulement des victimes, mais pourquoi ils ont manqué et manquent encore largement d'esprit et de volonté d'entreprendre, de se prendre en main, de ce qu'on appelle aujourd'hui la résilience, pas tant comme capacité d'encaisser et de rentrer la tête dans les épaules comme les bons boxeurs, mais comme capacité de répondre aux enjeux dont on se saisit.

Néanmoins, la prospective nous apprend que le futur n'existe pas en tant que lieu de connaissance, il n'existe que comme avenir à saisir, à investir, à construire. Le grand malheur pour la Wallonie, c'est que le rêve de redressement qu'elle a conçu au tournant des années 1950 et 1960 était ambivalent. Autour de l'image charismatique du fondateur du Mouvement populaire wallon André Renard, le renardisme a rendu dignité, espoir et cohésion à la Région au travers du double objectif du fédéralisme et des réformes de structures. Cette idée, qui a mobilisé partis politiques, mouvements sociaux et organisations syndicales, avait son propre poison, devenu anachronique : l'anticapitalisme. Ce venin a non seulement divisé profondément les élites régionales, mais a empoisonné la terre wallonne comme l'avait fait l'arsenic et le cyanure de nos friches industrielles. Depuis, le consensus régional peine à se reconstruire, des générations d'enseignants ayant expliqué – trop souvent à tort – à leurs élèves à quel point le patronat avait déserté et étouffé leur région. On le voit, le redéploiement de la Wallonie est avant tout un redéploiement intellectuel, culturel, éducatif.

Wallonie : Mais, dès lors, quels sont les atouts et les faiblesses de notre Région ?

La faiblesse majeure est la difficulté de se projeter dans l'avenir. Je pense – et la DPR du Gouvernement Paul Magnette en avait fait son leitmotiv – que c'est la confiance qui est en jeu. Les Wallonnes et les Wallons manquent de confiance en eux-mêmes et dans les autres Wallonnes et Wallons : en leurs élus, leurs entreprises, leurs administrations, leurs enseignants, leurs chercheurs. Ils veulent qu'on les prenne par la main et ont peur de s'assumer. Restaurer cette confiance passe par un regard critique et lucide sur ce qu'ils sont et sur ce qu'ils veulent devenir, ensemble, demain. Il existe aujourd'hui de nombreux noyaux de jeunes chefs d'entreprises qui croient de nouveau en l'avenir, des cercles d'entrepreneurs motivés et motivants, comme le Cercle de Wallonie, qui contribuent à une nouvelle prise de conscience et impliquent les jeunes dans l'entrepreneuriat. Mais il reste beaucoup de Wallonnes et de Wallons à convaincre et à qui rendre cette confiance sans quoi rien ne sera vraiment possible.

Les atouts des Wallons ne sont pas minces néanmoins. Le premier est d'avoir obtenu de vrais leviers et des capacités de se réformer et de suivre leur propre voie. Le fédéralisme leur a accordé une autonomie aussi enviable que considérable, avec la possibilité de construire des politiques en cousu main, qui leur soient véritablement adaptées, à eux et à leur situation socio-économique. C'est l'idée du modèle mosan avancée par le ministre-président : se réinventer à partir de ses forces vives, de ses acteurs, et pas évidemment à partir du seul gouvernement et des seuls interlocuteurs sociaux. L'assiette de la participation et de la confiance doit être beaucoup plus large et impliquer tous ceux qui sont les acteurs du redéploiement. Donc aussi les chercheurs, les enseignants, les formateurs, les acteurs de l'éducation populaire, les culturels de Wallonie. Avec une réelle volonté de transformation. C'est peut-être sur cette dernière idée qui m'est chère que je réagirai le plus durement par rapport au texte de synthèse de l'évolution économique de la Wallonie. Écrire que la structure équilibrée de l'économie wallonne à la fin du XXème siècle serait devenue équilibrée et permettrait de ne plus avoir à assurer des reconversions aussi difficiles que par le passé est une illusion. Le monde dans lequel nous vivons est un monde dans une telle trajectoire de désintégration que, comme l'a écrit Edgar Morin, seule la métamorphose fondée sur nos capacités créatrices constitue une issue.

La métamorphose est au XXIème siècle ce que la Révolution était aux siècles précédents : c'est la construction de nouvelles formes de vie que nous ne pouvons encore précisément et totalement concevoir, mais qui sont indispensables à la suite de notre aventure humaine. Et nous devons le faire ici, en Wallonie, ou en tout cas dans cet espace wallon qui, lui aussi, peut évoluer et entrer dans d'autres configurations politiques, sociales, institutionnelles. Dès lors, faut-il le rappeler, les mutations qui s'annoncent dans le monde du travail, de l'emploi, de la formation, de la vie en commun, de la mobilité, des hiérarchies sociales, des responsabilités collectives, de l'éthique, etc. seront considérables. Mais cet atout ne sera jouable que si l'on se projette dans l'avenir pour construire une trajectoire innovante, cohérente avec nos valeurs, nos rêves, nos ambitions. Et c'est ici que nous revenons à la confiance. Ce n'est que parce que nous croirons en nous-mêmes que nous trouverons la force de construire et reconstruire un avenir pour notre génération et pour celles qui nous suivent. Les bases et les méthodes du redéploiement de la Wallonie ont été mises en place ces dernières années : contractualisation, plans stratégiques, approches transversales, mobilisations de task forces, hybridation des acteurs, démarches qualité, évaluation des politiques, anticipation, implication des chefs d'entreprises de terrain au cœur des choix stratégiques, etc. Toutes ces bonnes recettes doivent être optimisées et porter sur l'ensemble des moyens humains et financiers des politiques régionales. Nous avons fait de l'expérimentation sur 5% des moyens régionaux : généralisons ces bonnes pratiques et

montons la vapeur budgétaire à 100%. Les résultats seront à la hauteur de l'espérance. Ce qui ne veut pas dire que d'autres trajectoires ne sont pas possibles... Nous travaillons d'ailleurs à les identifier avec un groupe indépendant d'experts et d'acteurs de premier plan, dans le cadre de l'Institut Destrée.

La Wallonie est une région magnifiquement située, avec des voisins exceptionnels et un cadre naturel remarquable. Notre vocation est là : montrons notre attractivité et appuyons-nous sur ceux qui nous entourent. Émergeons enfin ! N'ayons plus peur des Flamands, des Bruxellois, des Néerlandais, des Allemands et des Français. Mais investissons davantage dans nos relations avec eux que ce que nous avons fait jusqu'ici. En particulier, je le répète depuis de nombreuses années, nous devons tisser ou retisser nos échanges avec la Flandre et les Länder allemands, en les incluant davantage dans nos stratégies économiques et industrielles. Voici vingt ans, la Wallonie hennuyère ne voyait pas Lille. Aujourd'hui, elle n'a toujours pas vu Gand. Or, je l'ai dit voici quelques années lors d'une conférence à Enghien : Gand y est à 60 kms, moins d'une heure. Et Gand, c'est plus de 230.000 habitants, 50.000 étudiants, 6.000 chercheurs dans les biotechnologies, la bioénergie, les TIC. Qui s'en soucie en Hainaut ? Les acteurs économiques m'écoutaient gentiment et me regardaient comme si j'étais le lapin blanc de Lewis Carroll...

Wallonie : Comment expliquer que, malgré des leviers importants au regard d'autres régions, la situation socio-économique de la Wallonie ne soit pas meilleure ?

La difficulté de toute comparaison, c'est de savoir à qui l'on se compare, dans quel contexte spatial, territorial, et sur quelles trajectoires historiques. La Wallonie soutient la comparaison avec les régions françaises voisines. Si on regarde les dernières données Eurostat du PIB par habitant à prix courants, c'est-à-dire 2013, la Wallonie avec 26.200 euros fait un peu mieux que le Nord – Pas-de-Calais (26.100), que la Picardie (24.600) et que la Lorraine (24.200). Seule la Champagne-Ardenne (28.300) nous dame le pion, mais avec des arguments pétillants dont nous ne disposons pas. Évidemment, nous restons très en-dessous de la Flandre (36.500) et des régions allemandes de Nordrhein-Westfalen (33.900) et Rheinland-Pfalz (31.100), avec lesquelles nous avons intérêt à travailler et dont nous devons nous inspirer en termes de dynamisme et d'innovation.

Nous avons aussi des handicaps structurels que vous pointez dans votre analyse, qui sont historiques et liés au fait que les pouvoirs publics ont, en Wallonie, probablement plus qu'ailleurs dû suppléer le secteur privé pour soutenir l'emploi. Des habitudes en sont nées qui ont abouti à des déséquilibres structurels. Au début des années 1990 déjà, dans le cadre des travaux La Wallonie au futur, une équipe d'économistes réunis au CUNIC autour d'Albert Schleiper avaient pointé la faiblesse de la sphère marchande productive comparée à la sphère marchande non productive. Je reconnais que la formule peut-être blessante, mais le déficit persistant de plus de 80.000 emplois dans la première sphère est une question de durabilité pour la société wallonne. L'accroissement de la fonction publique wallonne ces dix dernières années n'a pas aidé à résoudre ce problème. Mais je suis conscient que l'emploi ne se décrète pas et qu'il est l'affaire des entrepreneurs plutôt que des élus, qui ne jouent vraiment un rôle qu'en favorisant le système d'innovation. C'est fait vigoureusement en Wallonie grâce à l'action menée par le ministre Jean-Claude Marcourt et ses équipes dans les Pôles de compétitivité, Creative Wallonia, le Design, la numérisation, etc.

Je suis plus inquiet sur la question de la réindustrialisation où l'on voit mal comment on pourrait atteindre les objectifs européens de 20% du PIB en 2020, pourtant inscrits dans la Déclaration de Politique régionale. Notre faiblesse intrinsèque reste la dynamisation de l'enseignement technique et professionnel. Il faudrait le transférer d'urgence de la Communauté française à la Région wallonne, le faire basculer totalement dans l'alternance

et le refinancer avec de l'argent frais qui permette d'engager des enseignants et des formateurs de haut niveau, en particulier à la fois de jeunes ingénieurs techniciens motivés et de vieux briscards qui ont une large expérience de l'industrie.

En effet, au centre de toute préoccupation de redéploiement, c'est la productivité qui doit être visée. Dans ses conférences, l'économiste montois Joseph Pagano insiste régulièrement sur la chaîne causale qui handicape l'économie de la Wallonie, mais permet également d'identifier les facteurs sur lesquels il faut activer les remèdes. Les Wallons ont une réelle capacité à capter de la valeur ajoutée produite en dehors de la Wallonie, notamment par une mobilité de l'emploi vers Bruxelles, la Flandre et l'étranger. Cette évolution joue favorablement puisque, au delà du PIB wallon, l'indice du revenu primaire s'élève à un niveau supérieur au PIB : 87,2 % de la moyenne belge. La différence entre ce niveau et le revenu disponible des Wallons (90,7 % de la moyenne belge en 2010) est constituée de la solidarité implicite. Toutefois, c'est le cumul de la faiblesse de la productivité et du bas niveau du taux d'emploi (84% de la moyenne belge) qui continue à handicaper le PIB par habitant en Wallonie. Si la productivité régionale est plus faible que la moyenne belge (88%), c'est à la fois à cause de la relative petitesse de la taille des entreprises wallonnes (97,21 % de la moyenne belge), du manque de vigueur de la dynamique entrepreneuriale wallonne (86% de la moyenne belge) puisque le taux de création des entreprises est élevé (104,26 % en 2012) mais contrecarré par un taux de disparition plus élevé que la moyenne belge (109 %). Productivité et taux d'emploi doivent être boostés. Personne ne doute que la formation est le facteur essentiel qui détermine aujourd'hui et déterminera demain ces deux variables.

La Wallonie est diversifiée ; les situations socio-économiques sont variables à l'intérieur de la région. Quelles seraient, selon vous, les bonnes pratiques locales à diffuser pour permettre une amélioration globale ?

Vous touchez là ce qui, pour moi, constitue un enjeu majeur du redéploiement wallon : la capacité d'articuler les efforts importants menés au niveau territorial par ces outils fondamentaux que sont les intercommunales de développement économique et les politiques régionales, qui déterminent des stratégies régionales, mettent en œuvre les politiques européennes et cofinancent l'ensemble. C'est avec raison que Jacques Pélerin indiquait, dans son petit livre sur la réindustrialisation, que l'ensemble de ce système devait fonctionner avec l'efficacité d'un engrenage bien huilé où les instances régionales, territoriales et locales s'emboîtent parfaitement. Pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'action, il me paraît indispensable que l'ensemble de ces politiques et moyens financiers soient contractualisés pour que ce qui est fait en Wallonie picarde, Cœur du Hainaut, ou à Liège et dans le Luxembourg corresponde bien aux ambitions de toute la Région Wallonie.

Et, dans le même temps, on doit comprendre dans la capitale régionale qu'est Namur que personne n'est mieux à même de mobiliser les acteurs locaux sur des dossiers concrets comme l'économie circulaire, les *fab lab* ou les *hubs* numériques que ceux qui sont en contacts permanents et quotidiens avec les entreprises. La difficulté est grande de savoir où l'on place le bon niveau du redéploiement : certaines politiques doivent être menées au niveau européen, d'autres au niveau régional, d'autres encore au niveau territorial. Et certaines, plus spécifiques, trouveront leur espace pertinent dans des logiques fédérales ou transfrontalières. Je suis très favorable au niveau des bassins de vie pour l'innovation, l'enseignement, la formation, ainsi que pour la dynamisation des PME. Le niveau régional est très adéquat pour les pôles de compétitivité qui doivent pouvoir bénéficier d'une visibilité européenne en vue d'exister au plan international. Je ne suis pas loin de penser la même chose pour ce qui concerne les universités et surtout les centres de recherche. Les nôtres n'ont plus la taille critique suffisante. Si je regarde tous ces instruments dynamiques que sont les centres de recherches hennuyers : Multitel, Materia Nova, Certech, Inisma, etc. je pense

– comme d’autres – que, à l’heure de la convergence des technologies, ils devraient fusionner pour pouvoir s’inscrire dans des projets européens importants, à côté des *Fraunhofer* allemands ou des instituts Carnot en France. On sait que les Luxembourgeois ont pris aussi ce chemin en remplaçant l’Institut Henri Tudor par le LIST qui devient un centre de recherche de niveau européen. Voilà quelles sont aujourd’hui les réformes de structure : des transformations concrètes, pragmatiques, qui préparent l’avenir... Rationnellement et avec volontarisme plutôt que de manière idéologique. Et je ne vous parle même pas de mobilité, de la SNCB et du Thalys... où nous devons aussi bientôt faire preuve de créativité. A nouveau sans tabou.